



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DELEGATIONS DE SIGNATURE

données par

M. Gérard GAVORY
Préfet de la Manche
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite



Arrêtés des 29 et 30 mars 2021
signés par le Préfet de la Manche:
M. Gérard GAVORY

NUMÉRO SPÉCIAL N° 13



I – DELEGATIONS DE SIGNATURE.....	2
DIRECTIONS DEPARTEMENTALES INTERMINISTERIELLES ET DELEGATIONS DEPARTEMENTALES.....	2
<i>Arrêté n° 2021-32-VN du 29 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Manche.....</i>	<i>2</i>
<i>Arrêté n° 2021-33-VN du 30 mars 2021 fixant la liste des agents constituant la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Manche.....</i>	<i>3</i>

I – DELEGATIONS DE SIGNATURE

C - SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT

DIRECTIONS DEPARTEMENTALES INTERMINISTERIELLES ET DELEGATIONS DEPARTEMENTALES
Arrêté n° 2021-32-VN du 29 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Manche

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
 VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
 VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;
 VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;
 VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations et notamment son article 25 ;
 VU le décret du 7 mai 2019 portant nomination de M. Gérard GAVORY, préfet de la Manche ;
 VU l'arrêté ministériel du 22 mars 2021 portant nomination de Mme Ghislaine BORGALLI-LASNE, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Manche ;
 VU l'avis du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale de la Manche en date du 9 février 2021 ;
 VU l'avis du comité technique de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie en date du 18 février 2021 ;
 VU l'accord du préfet de Région de Normandie en date du 24 mars 2021, après présentation du projet d'arrêté au comité de l'administration régionale ;

Sur proposition de la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités;

ARRETE

Article 1 : La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités exerce à compter du 1er avril 2021, sous l'autorité du préfet de la Manche, à l'exception des services relevant du système d'inspection et de législation du travail, les attributions définies à l'article 4 du décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles.

Article 2 : La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Manche créée au 1er avril 2021 a son siège à Saint-Lô. Elle dispose d'une implantation géographique à Saint-Lô, à Cherbourg et à Avranches.

Article 3 : L'organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Manche est fixée comme suit :

- la direction
- la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité
- le greffe des associations
- le pôle « solidarités actives »
- le pôle « égalité des chances, entreprises et compétences »
- le pôle « Système de l'Inspection du travail »

Article 4 : La direction est placée sous l'autorité d'un directeur, nommé dans les conditions fixées par le décret du 31 mars 2009, sur un emploi fonctionnel.

Il est assisté de deux directeurs-adjoints, nommés dans les conditions fixées par le même décret.

Article 5 : La déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) a pour missions d'élaborer la mise en œuvre des politiques publiques nationales :

- lutte contre les violences faites aux femmes.
- égalité professionnelle et salariale et égalité sociale.
- lutte contre les stéréotypes.
- gestion financière en lien avec l'échelon régional (BOP 137).

Article 6 : Le greffe des associations a pour mission :

- l'enregistrement et déclaration des associations.
- l'information des bénévoles.

Article 7 : Le pôle « Solidarités actives » a pour missions de :

- prévenir et lutter contre les exclusions et contribuer à la protection des personnes vulnérables.
- organiser la veille et l'urgence sociale, l'hébergement, l'accompagnement et le suivi des parcours des personnes sans domicile .
- organiser l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile et contribuer à l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale.
- permettre l'accès et le maintien au et dans le logement.
- participer à l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- gérer le secrétariat des instances médicales.
- inspecter et contrôler les conditions d'accueil et de fonctionnement des établissements et services sociaux.
- contribuer à la protection de l'enfance, au travail social et à l'intervention sociale, à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité des chances.
- participer à la prévention et à la gestion des crises.
- assurer le secrétariat du conseil de famille des pupilles de l'État.
- réaliser la gestion du contingent préfectoral.
- participer aux commissions d'attributions des bailleurs.
- assurer le suivi budgétaire (BOP 177, 303, 104, 304, 157).

Il est composé de trois unités :

- unité « insertion sociale au bénéfice des plus vulnérables »
- unité « logement »
- unité « hébergement »

Article 8 : Le pôle « égalité des chances, entreprises et compétences » a pour missions de :

- porter les actions sociales et économiques de la politique de la ville.
- mettre en œuvre la stratégie du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté.

- favoriser l'accès et le maintien à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail et notamment les jeunes, les personnes en situation de handicap et les personnes vulnérables.

- développer l'accès à la formation professionnelle, à l'apprentissage et aux qualifications, dans le respect des exigences de qualité.

- anticiper et accompagner les mutations économiques et favoriser le maintien de l'emploi.

Dans le cadre d'une animation territoriale au plus près des territoires :

- identifier, anticiper, et partager les opportunités et les problématiques de chaque territoire en y apportant des réponses de proximité coordonnées, rapides et efficaces.

- mobiliser et articuler sur les territoires les acteurs et les partenaires locaux pour anticiper et accompagner les mutations économiques et de répondre ainsi aux besoins de recrutement des entreprises.

Il est composé de cinq unités :

- animation territoriale au plus près des territoires.

- inclusion au bénéfice des plus vulnérables et des publics éloignés de l'emploi.

- égalité des chances pour tous.

- développement de l'emploi.

- anticipations, accompagnement des mutations économiques.

Article 9 : Le pôle « Système de l'Inspection du Travail » a pour missions de mettre en œuvre les politiques suivantes :

- contribuer à assurer le respect du droit du travail et la prévention des risques professionnels.

- contrôler l'application du droit du travail (code du travail, conventions et accords collectifs) dans tous ses aspects : santé et sécurité, fonctionnement des institutions représentatives du personnel (comité social et économique...), durée du travail, contrat de travail, travail illégal ...

- conseiller et informer les employeurs, les salariés et les représentants du personnel sur leurs droits et obligations.

- appuyer le dialogue social et le suivi de la négociation collective dans les entreprises.

- faciliter la conciliation amiable entre les parties, notamment lors des conflits collectifs.

- gestion des relations du travail et du dialogue social.

Il est composé de :

- deux unités de contrôle : une située à Cherbourg et la seconde à Saint-Lô.

- deux services de renseignement au public sur le droit du travail : un sur le site de Cherbourg et l'autre sur Saint-Lô.

- une section centrale du travail.

Article 10 : Toutes dispositions contraires sont abrogées.



Arrêté n° 2021-33-VN du 30 mars 2021 fixant la liste des agents constituant la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Manche

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires :

VU la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations et notamment son article 25 ;

VU le décret du 7 mai 2019 portant nomination de M. Gérard GAVORY, préfet de la Manche ;

VU l'arrêté n° 2021-32 du 29 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Manche ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : A compter du 1er avril 2021, les agents mentionnés en annexe 1 sont affectés à la direction départementale, de l'emploi, du travail et des solidarités de la Manche.

Annexe 1

AGENTS AFFECTES AU 1^{er} AVRIL 2021 A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES SOLIDARITES

NOM	Prénom	Service d'origine	grade	Corps	Ministère
AGUELON	Johnny	DDCS 50	Secrétaire administratif de classe normale	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Solidarité et santé
ANDRE	Chantal	UD DIRECCTE 50	Adjoint administratif Principal 2ème classe	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Travail
BACHELET	Quentin	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail	Inspecteur du travail	Travail
BERNARD	Marie-Françoise	UD DIRECCTE 50	Adjoint administratif Principal 2ème classe	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Economie et finances
BINET	Martine	DDCS 50	Secrétaire administratif de classe normale	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Solidarité et santé
BIGUIER	Sandrine	DDCS 50	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Transition écologique et solidaire
BLANDIN	Claire	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Travail
BLAY	Perrine	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail	Inspecteur du Travail	Travail
BOHEE	Loic	UD DIRECCTE 50	Contrôleur du travail classe normale	Contrôleur du travail	Travail
BORGALLI-LASNE	Ghislaine	DDCS 50	Inspectrice Principale de l'action sanitaire et sociale Directrice	Inspectrice de l'action sanitaire et sociale	Intérieur
BOURRIEAU	Adelina	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail	Inspecteur du Travail	Travail
COLLOMB	Bruno	UD DIRECCTE 50	Directeur adjoint du travail	Inspecteur du Travail	Travail
CROM	David	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail	Inspecteur du Travail	Travail
DELAROCHE	Catherine	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail	Inspecteur du Travail	Travail
DESHOGUES	Benoît	UD DIRECCTE 50	Directeur du travail Directeur adjoint	Inspecteur du Travail	Travail
DIGNE	Corinne	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe supérieure	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Travail
DONVAL	Sandra	DDCS 50	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Intérieur
DUHAYON	Isabelle	UD DIRECCTE 50	Contrôleur du travail hors classe	Contrôleur du travail	Travail

DUREL-BENOIT	Chantal	UD DIRECCTE 50	Contrôleur du travail hors classe	Contrôleur du travail	Travail
DUVAL	Céline	DDCS 50	Adjoint administratif principal 1ère classe	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Solidarité et santé
FORESTIER-GIRARD	Aude	DDCS 50	Attachée de l'administration de l'Etat	Attachée de l'administration de l'Etat	Transition écologique et solidaire
FOUCRIER	Carole	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe normale	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Economie et finances
FOUQUERAY	Françoise	UD DIRECCTE 50	Agent contractuel de droit public	Contractuel	Travail
GASCARD	Sybille	UD DIRECCTE 50	Contrôleur du travail hors classe	Contrôleur du travail	Travail
GODBIN	Yaëlle	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail	Inspecteur du Travail	Travail
HEBERT	Christine	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Solidarité et santé
HEUVET	David	DDCS 50	Adjoint administratif principal 1ère classe	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Transition écologique et solidaire
JOSSEAUME	Martine	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe normale	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Travail
JOSSOT	Betty	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du Travail	Inspecteur du Travail	Travail
LABICHE	Véronique	UD DIRECCTE 50	Attaché Principal de l'administration de l'Etat	Attaché de l'administration de l'Etat	Travail
LAISNEY	Céline	DDCS 50	Attaché Principal de l'administration de l'Etat	Attaché de l'administration de l'Etat	Solidarité et santé
LAURENCE	Véronique	DDCS 50	Adjoint administratif principal 1ère classe	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Solidarité et santé
LAURENT	Sylvie	UD DIRECCTE 50	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Solidarité et santé
LARSONNEUR	Sylvie	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail supérieur	Inspecteur du Travail	Travail
LELOY	Lola	DDCS 50	Contractuel		Transition écologique et solidaire
LEVERDIER	Odile	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif classe normale	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Travail
LE GUILLOIS	Anne	DDCS 50	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Transition écologique et solidaire
LE BESNERAIS	Richard	DDCS 50	Inspecteur Jeunesse et sports classe supérieure Directeur Adjoint	Inspecteur Jeunesse et sports	Intérieur
LECANUET	David	UD DIRECCTE 50	Directeur adjoint du travail	Inspecteur du Travail	Travail
LECOT-DESPREY	Fabienne	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Travail
LEFRANCOIS	Sylvie	DDCS 50	Inspectrice de l'action sanitaire et sociale	Inspectrice de l'action sanitaire et sociale	Solidarité et santé
LEJUEZ	Ludivine	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe supérieure	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Travail
LECLERCQ	Virginie	UD DIRECCTE 50	Adjoint administratif	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Travail
LEROUGE	Virginie	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail	Inspecteur du travail	Travail
LETENNEUR	Sylvie	DDCS 50	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Solidarité et santé
LESCURE	Line	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe normale	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Travail
LOPEZ	Ricardo	UD DIRECCTE 50	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Travail
MAHAUT	Corinne	DDCS 50	Secrétaire administratif de classe supérieure	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Transition écologique et solidaire
MAHE	Isabelle	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe supérieure	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Travail
MARIE	Fatima-Zohra	DDCS 50	Secrétaire administratif de classe normale	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Solidarité et santé
MARIGNIER	Marie-Noëlle	UD DIRECCTE 50	Directrice adjointe du travail	Inspecteur du Travail	Travail
MASSE VAN ROSSEN	Arnaud	DDCS 50	Attaché de l'administration de l'Etat	Attaché de l'administration de l'Etat	Solidarité et santé
OSMOND	Nadine	DDCS 50	Secrétaire administratif	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Transition écologique et solidaire
PARIS	Yvan	DDCS 50	Dessinateur en Chef	Dessinateur en Chef	Transition écologique et solidaire
PICOT	Sandra	UD DIRECCTE 50	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Travail

POSTEL	Vanessa	UD DIRECCTE 50	Agent contractuel de droit public	Contractuel	Travail
PESNELLE	Isabelle	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe normale	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Travail
PLAZA-PETIT	Nathalie	UD DIRECCTE 50	Attaché de l'administration de l'Etat	Attaché de l'administration de l'Etat	Travail
ROUSSEAU	Jean-Charles	DDCS 50	Attaché de l'administration de l'Etat	Attaché de l'administration de l'Etat	Solidarité et santé
SALMON	Evelyne	UD DIRECCTE 50	Contrôleur du travail Hors Classe	Contrôleur du travail	Travail
SAVARY	Martine	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail	Inspecteur du travail	Travail
SEMINIAKO	Hélène	DDCS 50	Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	Solidarité et santé
SEMAT-STIVALA	Andréa	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail	Inspecteur du Travail	Travail
TAILHADES	Marine	DDCS 50	Secrétaire administratif de classe normale	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Solidarité et santé
TOURNIERE	Sandrine	DDCS 50	Adjoint administratif principal 1ère classe	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Transition écologique et solidaire
VANIER de st AUNAY	Anne-Marie	UD DIRECCTE 50	Secrétaire administratif de classe normale	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Travail
VIVIER	Karine	UD DIRECCTE 50	Inspecteur du travail	Inspecteur du Travail	Travail



Département de la Manche - Imprimerie administrative
 Directeur de la publication: M. le secrétaire général de la préfecture